Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 75 (1949)

Heft: 19: Comptoir Suisse, Lausanne, 10-26 septembre 1949

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES CONGRÈS

Congrès des ingénieurs

Constance, 22-25 juin 1949

Donnant suite à une initiative émanant des ingénieurs français en Allemagne, la *Fédération des associations et sociétés françaises d'ingénieurs* a organisé en juin dernier, à Constance, un congrès groupant des ingénieurs français, allemands, anglais et américains de zones occupées, et un certain nombre de participants des pays limitrophes (Belgique, Hollande, Luxembourg, Suisse). Cinq cents ingénieurs environ répondirent à cet appel. Par lettre adressée à la Société suisse des ingénieurs et des architectes, notre pays avait été invité à déléguer vingt participants.

Le thème général du congrès était : « La place et le rôle de l'ingénieur dans la société moderne. » Les questions particulières traitées au sein des commissions furent : la formation de l'ingénieur, le rôle de l'ingénieur, le statut de l'ingénieur, l'ingénieur et la recherche technique et scientifique, les droits de propriété industrielle de l'ingénieur.

Ainsi les délibérations ne portèrent pas sur des sujets strictement techniques mais furent placées sur le plan social et humain. Il s'est agi donc d'une manifestation différant grandement, dans son but et son organisation, des congrès internationaux de sociétés savantes.

A relire les comptes rendus des séances, on constate que les représentants de tous les pays présents ont signalé, sous des formes quelque peu différentes, que l'ingénieur devrait, au sein de la société moderne, et pour le bien de celle-ci, jouir d'un prestige et d'un pouvoir plus grands. S'il ne les a pas, c'est en partie parce qu'il a failli à certaines de ses obligations morales et sociales qui découlent de sa fonction même dans la vie industrielle et économique. Cette constatation, qui est formulée différemment selon les pays et les genres d'occupation de l'ingénieur, conduit à se demander par quels moyens on pourrait porter remède à cette situation ; on en vient alors à l'examen critique des méthodes de formation de l'ingénieur, sur le plan strictement professionnel et sur celui du caractère ; à l'étude du statut de l'ingénieur, c'est-à-dire de la part qui lui est faite dans les divers pays par la réglementation et la législation en vigueur, etc.

L'on conçoit qu'en ces matières il est difficile de mettre d'accord des personnalités aussi diverses que celles groupées en un congrès international où sont représentés des peuples dont les conceptions philosophiques sont parfois très différentes. C'est dire qu'il ne faut pas rechercher dans les résolutions finales de tels congrès, souvent décevantes, une substance qui constituerait à elle seule leur raison d'être. Celle-ci est ailleurs.

De telles manifestations éveillent chez les participants, qu'il s'agisse d'individus venus de leur propre chef ou représentants d'associations professionnelles, un intérêt pour des problèmes qu'incontestablement nos milieux techniques ont, par rapport à d'autres groupements professionnels, trop longtemps laissé au second plan. Et si l'on est encore bien loin d'une action commune internationale, l'action locale trouve, par les contacts personnels noués à l'occasion de tels congrès, matière à d'utiles réflexions propres à éviter bien des désillusions et à réviser bien des jugements.

Le soin et l'enthousiasme mis par nos collègues français à l'organisation du Congrès de Constance contribua très fortement à faire de cette manifestation un succès au sens indiqué ci-dessus. Ils surent créer une ambiance dans laquelle quiconque, animé d'un minimum de bonne volonté, put trouver de quoi enrichir sa personnalité, développer son savoir et élargir ses horizons. N'est-ce pas cela que la plupart des participants allaient chercher à Constance ?

D. Brd.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Collaboration internationale des Ingénieurs

Sur invitation de l'Unesco un certain nombre de personnalités du monde des ingénieurs de plusieurs pays, entre autres Angleterre, Etats-Unis, France, Indes, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suède et Suisse ont discuté du 1er au 13 juillet à Paris les possibilités de l'organisation de la collaboration internationale des ingénieurs. Cette conférence a discuté d'une part la question de la coordination des associations techniques internationales et d'autres part la collaboration entre sociétés nationales d'ingénieurs. Il a été décidé de constituer un *Comité provisoire consultatif pour les sciences de l'ingénieur.* Ce comité aura pour tâche d'assister l'Unesco pour tout ce qui a trait à la coordination des associations techniques internationales et à l'étude de la collaboration entre sociétés nationales d'ingénieurs. M. Eric Choisy, ingénieur, Genève, a été désigné à l'unanimité comme président de ce comité provisoire, dont M. J.-A. Mussard, ingénieur, Unesco Paris, assumera le secrétariat.

BIBLIOGRAPHIE

Publications et ouvrages divers

L'effort fourni par les entreprises suisses d'électricité pendant la période de guerre 1939/1945, par *W.-L. Frœlich.* Traduit du *Führer durch die schweizerische Wasser- und Elektrizitätswirtschaft,* volume 1, 3e édition, 1949. Publication no 4 de l'Union des Centrales suisses d'Electricité (U. C. S.), Zurich 1949. — Une brochure in-8o de 28 pages et 4 figures.

Erdbauliche Methoden zur Dimensionierung der Pisten beim Bau des Flughafens Kloten, par Professeur Dr *R. Haefeli* et dipl.-ing. *W. Schaad.* — 11 pages, 15 figures.

COMMUNIQUÉ

L'*Association suisse des ingénieurs d'exploitation industrielle* organise à Zurich, le 29 septembre 1949, un cours public durant lequel deux conférences seront données :

1o *Verstärkte Kühlung bei der Metallbearbeitung,* par M. le professeur Dr ing. G. Pahlitzsch, de l'Ecole polytechnique de Braunschweig.

2o *Fertigungsverfahren zur Erzeugung höchswertiger Oberflächen,* par M. A. Arnold, ingénieur.

Les cartes d'inscription peuvent être obtenues par versement de 25 fr. (15 fr. pour la demi-journée) au compte de chèques postaux « Vereinigung Schweizerischer Betriebsingenieure » no VIII. 303 84, à Zurich.

CARNET DES CONCOURS

Bâtiment aux voyageurs et buffet à la gare de Sion

Concours organisé par la Direction du Ier arrondissement des CFF, à Lausanne

Jugement du jury

Le jury de ce concours a décerné, en date du 27 août 1949, les prix suivants :

1er prix : 3200 fr. Auteur du projet : *E. Béboux*, architecte, Lausanne.

2e prix : 3100 fr. Auteur du projet : *J. Suter*, architecte, Sion.

3e prix : 3000 fr. Auteurs du projet : *R. Pahud* et *E. Mamin*, architectes, Lausanne. — Collaborateur : *H. Vuilleumier*, architecte, Lausanne.

4e prix : 2700 fr. Auteur du projet : *E. Blauer*, architecte, Corsier s. Vevey.

5e prix : 1000 fr. Auteur du projet : *A. Jos. Bruchez*, architecte, Sion. — Collaborateur : *F. Porcellana*, architecte, Martigny.